

COMMUNE DE BURLON
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} FEVRIER 2013

PRESENTS : MM. BOYER - LEROUGE - CUVILLIER - CARPENTIER - BRUEZ - LAUDE

MMes CATTIAUX - CACHEUX - COQUART - LAGEAT

ABSENTS EXCUSES : MM WIART – MASSON – MERCIER

MELLE COUVREUR

ABSENT : Mr LECHAPTOIS

1°) Débat d'orientation budgétaire :

Le Maire indique à l'assemblée que le débat d'orientation budgétaire (DOB) a été institué en 1982 pour les départements puis a été étendu en 1992 aux communes de plus de 3 500 habitants ainsi qu'aux régions.

L'objectif du DOB est d'instaurer une discussion au sein du Conseil sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune. Il renforce ainsi la démocratie participative au sein du conseil municipal.

Le DOB offre aux élus la possibilité de s'exprimer sur les projets à mettre en place, les dépenses à envisager et permet une meilleure information de l'assemblée.

Le DOB ne revêt pas de formalisme particulier : il doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le Maire donne les informations d'ordre financier suivantes :

Le compte administratif sur lequel vous serez appelé à voter ultérieurement se solde par un résultat provisoire au 31/12/2012 de 98 409 € qui fait masse des 142 409 € d'excédent de la section de fonctionnement et des 44 000 € de déficit d'investissement. Ce résultat doit être corrigé des Restes à réaliser en investissement (PLU, Tableau Numérique, Peinture Mairie, travaux chemin de cambrai..) pour un montant de 15 584 € soit un net de 82 825 €

Il faut également tenir compte des dépenses de fonctionnement 2012 engagées et non mandatées au 31/12 qui viendront s'imputer sur le budget 2013 à hauteur de 11 311 € ; la facture du columbarium au titre de 2013 s'élève à 2 458 €

Les dépenses obligatoires (salaires, cotisations sociales et charges d'emprunt) se sont élevées à près de 257 000 €

A noter la fin en 2012 de l'emprunt CA relatif au chemin de Moeuvres dont l'annuité était de 11 802 € remboursée partiellement par la CCM à hauteur de 4 513 € ; également deux prêts arrivent à échéance en 2013 pour 9 338,65 €. L'emprunt relatif au commerce de proximité va créer une charge de 18 300 € environ (200 000 €/ 15 ans)

Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 60 089 € nous disposons au 31/12 d'un excédent global de 141 988 € qu'il faut affecter en priorité au remboursement des emprunts, capital et intérêts.

Les soldes des dépenses d'investissement prévus au budget 2012 partiellement ou non réalisés sont les suivants :

Salle polyvalente	13 000 €
Réfection Toiture Vestiaire Stade	17 000 €
Travaux chemin de cambrai	16 000 €

Il donne alors la parole aux membres du conseil. Il ressort de la discussion que les dépenses suivantes seraient à envisager selon l'ordre de priorité suivant :

1 – Démolition de l'ancien garage et création d'un atelier communal

Goudronnage partiel des trottoirs de la rue de la gare afin de faciliter les déplacements des piétons

Rénovation des vestiaires du stade de foot

2 – Relamping et économies d'énergie

3 – Travaux de restauration de l'église (certaines pierres se dégradent et tombent, certaines parties du faitage ne tiennent plus ...)

Métallisation de la stèle les flammes de l'espoir

4 – Aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite à l'entrée de la mairie

Acquisition d'une sonorisation mobile pour les manifestations

Il est décidé de fixer la prochaine réunion de la Commission des finances en vue de préparer le budget aura lieu le 19 mars 2013 à 19 heures

Le Maire précise que les époux Guison sont toujours intéressés par le projet de création du commerce de proximité et qu'une réunion a eu lieu le 30 janvier avec la Chambre de Commerce et Mr Delbrouck du groupe Carrefour.

2*) Siden-Sian : adhésion de 2 nouvelles communes et d'un Syndicat des Eaux :

L'assemblée émet un avis favorable à l'adhésion des communes d'Hergnies (Nord) et Vieux-Condé (nord) ainsi qu'à celle du Syndicat des Eaux de Proix, Noyales et Macquigny (Aisne)

3°) Demande présentée par la Directrice de l'Ecole Victor Hugo tendant à la revalorisation du budget attribué à chaque enfant :

Le Maire indique à l'assemblée que Madame Guette sollicite la revalorisation du budget accordé chaque enfant scolarisé. Il précise que cette somme s'élève aujourd'hui à la somme de 41 euros et propose d'examiner cette demande à l'occasion de l'élaboration du budget.

3*) Questions diverses :

-> Don de l'UNC : Le Maire informe l'Assemblée de la remise d'un chèque de 300 euros par Monsieur Jean Paul Williame, Président de l'UNC. Ce don est une participation à la restauration de la stèle « Les Flammes de l'Espoir »

-> Convention ATESAT : Le Maire fait part à l'Assemblée d'un courriel en date du 22 janvier 2013 émanant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer par lequel il lui a été précisé que la convention ATESAT signée avec l'Etat est arrivée à l'expiration le 31 décembre 2012.

Il propose de renouveler le contrat.

Proposition acceptée à l'unanimité.

-> Formation CUI : Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Contrat Unique d'Insertion de Monsieur Jean-Paul DEBAILLE a été renouvelé le 14 novembre 2012 pour une période de 9 mois.
Il précise que Pôle Emploi a accepté de renouveler ce contrat à la condition que la Commune assure une formation professionnelle à Mr Debaille.
Il propose que la commune finance une formation au permis poids lourds catégorie C
Il présente à l'Assemblée deux devis l'un du GRETA pour un montant de 4 145€ le second du centre de formation Laborde pour un montant de 1 600 euros.
Il propose d'accepter le devis du centre Laborde
Proposition acceptée l'unanimité

-> Abandon des loyers : Le Maire indique à l'Assemblée que la locataire de l'immeuble sis 20 place des Anciens Combattants à Bourlon appartenant à la Commune accuse un retard qu'elle n'est pas en mesure régulariser.
Il propose d'effacer sa dette et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette procédure.
Proposition acceptée à l'unanimité.